COMPLIANCE, AUDIT ET RISQUES

Droit pénal des affaires : cerner le risque dirigeant, prévenir et réagir

Le dirigeant engage sa responsabilité personnelle sur des faits qu'il n'a souvent pas commis lui-même : manquement d'un service, négligence d'un délégataire, décision prise sous contrainte de trésorerie. La frontière entre la faute de gestion et l'infraction pénale reste floue pour beaucoup de directions juridiques, qui découvrent le sujet au moment de la convocation. Deux heures pour cartographier les infractions qui exposent le plus le dirigeant, vérifier la solidité des délégations de pouvoirs et fixer la conduite à tenir dès les premiers actes d'enquête. Le format court se concentre sur les réflexes de prévention et sur les décisions à prendre dans l'urgence.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 490 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Dirigeants et mandataires sociaux ainsi que juristes d'entreprise et avocats intervenant auprès des directions générales.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction juridique ou de direction et connaître les principes généraux de la responsabilité.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Cartographier les infractions qui exposent le dirigeant dans son secteur
- Distinguer la faute de gestion de l'infraction pénale
- Apprécier la validité d'une délégation de pouvoirs
- Déterminer la conduite à tenir lors d'une perquisition ou d'une audition
- Construire un dispositif de prévention adapté à la taille de l'entreprise

03 Programme détaillé

M1 Le périmètre du risque pénal du dirigeant

- Savoir de quoi l'on répond
- Responsabilité personnelle et responsabilité de la personne morale
- Infractions de droit commun applicables à la vie des affaires
- Infractions propres à la direction d'entreprise
- Frontière entre faute de gestion et infraction pénale
- À retenir : Le dirigeant répond de l'organisation qu'il met en place autant que des actes qu'il accomplit.

M2 Les leviers de prévention

- Organiser la charge du risque
- Rédiger et faire vivre une délégation de pouvoirs
- Articuler conformité et contrôle interne
- Documenter les décisions sensibles
- Repérer les signaux d'alerte remontés par les équipes
- Cas pratique : Analyse d'une délégation de pouvoirs existante et repérage des failles qui la fragilisent.

M3 Réagir face à la procédure

- Les premières heures comptent
- Perquisition et saisie dans les locaux de l'entreprise
- Audition libre et garde à vue du dirigeant
- Articulation avec la communication interne et externe
- Choix de la stratégie de défense
- Mise en situation : Simulation de l'arrivée des enquêteurs et répartition des rôles entre direction et juriste.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 490 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr